



Rapport de la mairesse des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2017

Conformément aux dispositions de la loi sur les cités et villes, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 juin 2018, la mairesse a fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe.

Rapport de l'auditeur indépendant

La firme Hénaire Danis Brunet a fait la vérification du rapport financier consolidé 2017. Le vérificateur confirme que le rapport financier est fidèle à la situation financière de la ville. Il s'agit d'une opinion sans réserve.

Faits saillants du rapport financier consolidé 2017

Revenus, dépenses et affectations consolidés

Les revenus sont de 35 863 048 \$, les charges sont de 29 750 151 \$, les affectations relatives aux immobilisations, financement et excédent sont de 5 182 500 \$. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales pour 2017 est de 930 397 \$.

Excédent accumulé (surplus) consolidé

L'excédent accumulé non affecté consolidé est de 2 534 748 \$.

L'excédent de fonctionnement affecté consolidé est de 1 870 675 \$.

Endettement total net à long terme consolidé

L'endettement total net à long terme est de 40 389 289 \$.

Ventilé de la façon suivante :

- Dette financée par l'ensemble des contribuables :	24 342 276 \$
- Dette financée par des secteurs :	11 370 709 \$
- Dette des organismes contrôlés :	4 676 304 \$

Sainte-Catherine, ce 12 juin 2018